Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

# Création de gîtes haut de gamme au Domaine du Tayssou à Lauzerte

## Porteur du projet : SCI Quercus Fagus

*Lauzerte – Grand Site Occitanie - Sur le Chemin de St Jacques de Compostelle*

***Subvention FEADER de 80 000€,***
***votée par le Comité de programmation du GAL : 30/03/2022***

**Le projet situé à Lauzerte a consisté à transformer un corps de ferme** composé d'une maison d'habitation, d'un pigeonnier et de diverses dépendances, **en deux gîtes haut de gamme, certifiés 5 étoiles avec éco-label européen.** Le domaine est une ancienne propriété de l'Hospice de Lauzerte au Moyen-Âge dont la partie la plus ancienne remonte au XIIIe siècle.
Au cœur d'un parc privatif de deux hectares, le site offre une vue exceptionnelle sur le village classé de Lauzerte, situé à moins de 2km à vol d'oiseau.

**L'objectif de l'opération était de valoriser et de rénover cet ensemble abandonné depuis des années, dans le style quercynois avec un cahier des charges strict afin d'attirer une clientèle française et internationale haut de gamme.**

**Ce projet a reçu le prix du plus beau Gîte Rural dans le cadre des « Coups de Cœur 2026 » de Gîte de France**

COUP de COEUR 2026

**Les dépenses présentées pour LEADER concernent la restauration du corps de ferme, du pigeonnier et des dépendances (gros œuvre et second œuvre) ainsi que la rénovation des abords (mur de soutènement entre maison et pigeonnier) et la création d'une verrière.**

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
**la fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :**

***2.4 - Développement et qualification de l'offre d'hébergement :***

- Hébergements s'inscrivant dans une démarche de qualité avérée (engagement à être candidat au label Qualité Tourisme) et/ou s'inscrivant dans un patrimoine architectural de qualité et significatif de l'identité locale.

**Plafond LEADER : 80 000 €**

## Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 26/09/2022)*

| | |
|---|---|
| **Montant dépenses éligibles retenues** | **325 922,34 €** |
| Subvention Europe FEADER (LEADER) | **80 000,00 €** |
| Autre cofinanceur : | |
| → Région Occitanie | 62 348,38 € |
| Autofinancement | 183 573,96 € |